

COMMUNIQUE DE PRESSE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

30 MAI 2008

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) s'est réuni le 30 mai 2008 au siège du Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de Monsieur Mohammed Saad HASSAR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a passé en revue l'activité ainsi que les comptes de la banque au titre de l'exercice 2007. Ainsi, les décaissements de prêts ont augmenté de 73% par rapport à 2006 pour atteindre 1,731 milliard de dirhams, ce qui confirme la dynamique croissante que connaît l'investissement local. Quant aux indicateurs financiers, ils confirment la tendance favorable des résultats de la banque qui a réalisé des bénéfices nets de 239 millions de dirhams et qui présente un total bilan de près de 7 milliards de dirhams, en progression de 17% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, le Conseil a pris acte des résultats des travaux du Comité d'Audit qui a relevé que le FEC a entrepris de nombreuses actions visant le renforcement de son dispositif de contrôle interne et de prévention des risques et ce, dans le respect des dispositions de Bank Al-Maghrib. Le Comité a ainsi noté avec satisfaction la réduction significative du niveau des impayés qui ont baissé de 27% pour atteindre 144 millions de dirhams à fin 2007, ainsi que la baisse importante de 72% des créances en souffrance qui s'établissent à 271 millions de dirhams. Cette consolidation notable du profil de risque de la Banque résulte d'une collaboration permanente avec les collectivités locales ainsi que les autorités locales et centrales.

Ainsi, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2007, tels qu'ils ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter la totalité des bénéfices aux comptes de réserves. Ainsi, les capitaux propres ont atteint 1,685 milliard de dirhams, ce qui consolide la solidité financière de la banque et permet de renforcer ses capacités de financement pour faire face aux perspectives d'investissement du secteur local et aux impératifs imposés par la réglementation prudentielle.

Cette progression de l'activité et des résultats est également le fruit de la stratégie de proximité engagée par la Banque. En effet, soucieux de partager avec les Collectivités Locales les fruits de sa croissance, le FEC a renforcé ses actions d'accompagnement en vue de continuer à promouvoir le transfert d'expertise au niveau local. Ces actions, qui portent sur l'incitation à la programmation des investissements locaux, à la planification des déplacements urbains, à la gestion intégrée des déchets solides ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies pour la structuration et le traitement de l'information, permettront, grâce à une quarantaine d'experts mobilisés par le FEC, d'accompagner près d'une centaine de Collectivités Locales de sorte à renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage pour le montage de projets dans des secteurs porteurs de développement.